

## ROME.

— Le 1er juillet, en présence de Sa Sainteté, se réunira la Congrégation-générale des Rites pour examiner les vertus au degré héroïque de la vénérable servante de Dieu, Marie-Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles.

Cette cause à une importance relative. Aussi dans les provinces méridionales de l'Italie, ancien royaume de Naples, tous les évêques ont commandé que le 1er juillet à l'heure même où se réunira la S. C. des Rites des prières publiques se fassent devant le Saint-Sacrement.

Dans tous ces pays la popularité de la vénérable Marie-Christine est très grande : le peuple ne la désigne que sous le nom de la *sainte reine*.

Au Vatican la même Congrégation a examiné une demande présentée au Saint-Siège par Son Em. le Cardinal Haynald et portant la signature d'un grand nombre d'archevêques et d'évêques. Cette demande avait pour but de solliciter la célébration dans tout le monde catholique, l'année prochaine, du XIXe centenaire de la Très-Sainte Vierge.

Cette demande a été rejetée parce que de graves difficultés chronologiques ne permettent pas de préciser au juste l'année où le dix-neuvième centenaire pourrait être célébré, et que, par conséquent, à moins de nouveaux travaux éclairant la question, il n'était pas expédient (*non expedire*) de donner suite à ce projet.

Les Hongrois ont tenu à honneur de profiter de la libéralité avec laquelle S. S. Léon XIII ouvrait aux hommes d'études les archives du Vatican.

Il fallait, à cet effet, des hommes et de l'argent. Une souscription volontaire des Evêques des chapitres, des Supérieurs d'Ordres religieux, etc., fournit promptement une somme de deux cent mille francs. En même temps une commission fut formée, ayant à sa tête M<sup>r</sup> Stumer, évêque de Neushol, président de la Société d'histoire et d'archéologie et de l'Académie des sciences.

Le soin de diriger les recherches dans les archives du Vatican fut confié à un éminent érudit, M. Guillaume Franknoi, abbé de Varadin, secrétaire-général de l'Académie des sciences.

Les premiers fruits de ces travaux viennent de paraître : ce sont deux volumes qui ont pour titre général : *Monumenta Vaticana, Regni Hungariæ historiam illustrantia*. L'un de ces volumes contient les *Actes de la légation du cardinal Gentili (1307-1311)* qui fut envoyé par Clément V en Hongrie à l'époque où la famille d'Anjou